



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT  
Haute-Garonne Culture - 2026

# "Comme à la maison", un label pour les lieux culturels atypiques

Actualité

Label

Comme à la maison

Publié le 17 mars 2026

Reading time : 5 minutes



Alis Mirebeau

L'Astronef à Toulouse (quartier Rangueil)

Le Label "Comme à la maison" encourage les lieux qui participent au développement culturel et à la fabrique de solidarités et à la bifurcation écologique dans les territoires urbains, péri-urbains et ruraux. Depuis 2019, 40 établissements répartis sur tout le département ont été labellisés "Comme à la maison" (CAM), dont 10 lauréats en 2025.

Voilà un label qui porte bien son nom ! "Comme à la maison" distingue des lieux de culture qui portent en eux un supplément d'âme, une sobriété et une particularité qui les rapproche des citoyens. En d'autres termes, comme le précise Anne Boyer, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture : « Des lieux de vie où l'on se sent bien, où l'on aime passer du temps en famille et entre amis, où l'on fait société ensemble. »

## Un projet concerté

La création du label "Comme à la maison" est née d'une idée proposée par... des Haut-Garonnais ! Dès 2015, le Conseil départemental a affirmé l'accès à la culture comme l'une de ses priorités d'action, convaincu des forces d'émancipation personnelle, de partage et de développement territorial qu'elle génère. Son objectif est d'élargir les publics touchés par l'offre culturelle, quelle qu'elle soit, et de permettre à chacun de s'emparer de pratiques culturelles diverses.

Dans le cadre de la grande concertation culturelle réalisée en 2017 et 2018, un jury citoyen a été réuni, représentant la diversité de la population haut-garonnaise et a produit un avis citoyen argumenté de préconisations pour la nouvelle politique culturelle départementale. L'une de ces préconisations est la création d'un label "Comme à la maison" qui permettrait d'identifier l'ensemble des lieux et espaces culturels du département où l'on se sent bien, comme une réponse au besoin vivement exprimé de décroïsonner les lieux culturels et de les transformer en lieux de vie.

## L'impérieuse nécessité de la bifurcation écologique

Plus récemment, portés par l'impérieuse nécessité de bifurquer vers un autre modèle de société, les élus votaient une nouvelle politique de bifurcation écologique en session des 24 et 25 juin 2025. Au même temps, ils traduisaient cette ambition en l'intégrant dans le nouveau règlement du label "Comme à la maison". Ainsi, le label devient un levier pour le développement des lieux culturels CAM porteurs de nouveaux récits lucides et responsables et développant des modèles alternatifs.

Depuis la création du label 2019, le Conseil départemental a lancé six appels à candidatures, labellisé 40 structures et engagé un budget d'aide à l'investissement de 400 k€.

## Nouveau : les lieux labellisés en 2025

Le 27 novembre 2025, les élus départementaux ont renouvelé leur soutien aux acteurs culturels en adoptant en commission permanente l'attribution de 10 labels "Comme à la maison", suite aux appels à candidatures lancés au mois juillet :

- Le 100ème Singe à Belberaud, tiers-lieu agricole rurbain dédié aux arts et à l'agroécologie.
- La Canopée à Fronton, café culturel associatif, polyvalent et hybride, dédié aux musiques actuelles.
- La Glissade à Aurignac, tiers-lieu dédié aux résidences artistiques, au spectacle vivant et à l'agroécologie.
- La Grange à Lagardelle-sur-Lèze, café culturel municipal, soutient les initiatives culturelles locales et le spectacle vivant.
- L'Estanquet de l'Olivier à l'Union, café culturel et lieu d'expression d'initiatives culturelles locales.
- L'Oasis Gourmand à Huos, tiers-lieu nourricier et culturel, encourage la transition écologique agricole et alimentaire.
- La Casita à Caraman, café-cantine associatif et culturel.
- La Riposte à Calmont, café associatif et culturel.
- La Forêt Electrique à Toulouse (quartier Bonnefoy), laboratoire d'innovations pour le cinéma indépendant, mêle une salle de projection, un café bar et des espaces de création.
- L'Escabel à Toulouse (Quartier Arnaud Bernard), café culturel et associatif.

**« Nous l'avons obtenu pour la première fois il y a trois ans, précise Angéline. C'est une chance pour un lieu comme le nôtre et un atout car il nous aide à nous développer et à faire connaître nos diverses activités (un bistrot, un repère vélo, des activités culturelles et des services pour les professionnels et les associations) »**

*Angéline Magaletti, coordinatrice de La Cafetière à Aurignac*

**« Ce label fait d'autant plus sens pour nous que nous nous définissons comme une « maison commune » pour les usagers. Un espace convivial où l'on peut effectivement se sentir comme chez soi ! »**

*Julien Hagedorf, cofondateur et coresponsable de La Minoterie à Gardouch*

## Le label

Les lieux culturels de proximité, labellisés depuis la création "Comme à la maison" sont tous porteurs d'une dynamique culturelle et de lien social. Ces établissements maillent l'ensemble des territoires urbains, péri urbains et ruraux du département et constituent des lieux de ressources culturelles bien identifiées par les habitants mais aussi les professionnels et associations de territoires :

- L'Astronef, à Toulouse (quartier Rangueil)
- Le Chameau sauvage, à Toulouse (quartier Minimes)
- La Topina, à Toulouse (quartier Saint-Cyprien)
- Le Grand Bazar, à Toulouse (quartier Marengo Jolimont)
- La Passerelle Negreneys, à Toulouse (quartier Minimes)
- Yemaya, à Toulouse (quartier des Sept Deniers)
- L'Eurekafé, à Toulouse (quartier Centre)
- La Maison Blanche, à Toulouse (quartier Arnaud Bernard)
- L'Escabel, à Toulouse (quartier Arnaud Bernard)
- Le Hangar, à Toulouse (quartier La Cépière)
- Le Kiwi, à Ramonville Saint-Agne
- Le Moulin, à Roques-sur-Garonne
- L'incubateur street arts Cisart, à Blagnac
- Le théâtre des préambules, à Muret
- Le Foyer Rural de Grenade
- L'Épicentre, à Martres-Tolosane
- La Maison tous loisirs culture, à Cazères
- Le Buv'art, à Lassère-Pradère
- La grande famille, à Pinsaguel
- Sous les tilleuls, à Paulhac
- L'Atelier, à Pechbonnieu
- Le Wagon, au Faget
- La Maison de la Terre, à Poucharramet
- La Pistouflierie, à Cassagnabère
- La Cafetière, à Aurignac
- La Goulotte Occitane, à Mazères-sur-Salat
- Créagire, à Aspet
- La Minoterie, à Gardouch
- Collectif La Maison, à Ramonville-Saint-Agne

[Guide et informations pour candidater](#)

## **Associer la fabrique du lien social à la nécessité d'une bifurcation écologique**

Ces projets transversaux, hybrides, nécessitent un accompagnement professionnel et financier afin de leur permettre de faire la culture autrement, croiser les publics, mais aussi les artistes, y compris émergents. « L'idée, poursuit Anne Boyer, est d'accompagner, à chaque endroit, la capacité créative de chaque territoire. »

Et plus encore, être un lieu CAM, c'est donner l'envie de choisir des modes de vie plus sobres et durables, qui préservent nos ressources naturelles et diminuent nos émissions de carbone : semer, planter, observer et se réapproprier les espaces naturels, modifier notre alimentation, réduire nos déplacements et ceux des produits que nous échangeons, choisir des mobilités douces, redonner une deuxième ou une troisième vie à des objets ou des biens, organiser notre vie de façon plus responsable. De prendre soin de ce qui est autour de nous.

Être un lieu CAM, c'est renouer avec le vivant en développant l'observation de la nature, en éveillant la curiosité et en sensibilisant le plus grand nombre aux sciences et techniques éthiques.

L'éclosion et la multiplication des éco-lieux culturels CAM sont tout cela à la fois. Tout en répondant à l'impératif de démocratie culturelle exprimé par les habitants et acteurs culturels, ils sont des leviers pour la fabrique de territoires dynamiques engagés dans une démarche de bifurcation écologique et de justice sociale intégrée à des projets culturels et artistiques.

Au sein du Conseil départemental, une mission « coopération innovation culturelle » a été créée afin de détecter les lieux qui innovent en matière d'actions de proximité et qui défendent l'idée que la culture est faite pour tous. L'obtention du label leur permettra ainsi de bénéficier d'un accompagnement financier, à hauteur de 10 000 euros maximum par structure, pour réaliser des travaux d'investissement favorisant leurs activités d'accueil, culturelles et artistiques dans un souci permanent de maîtriser leurs impacts environnementaux.